

Cinq communes à la Une

n°16 - Juin 2008

magazine intercommunal du Territoire de la Côte Ouest

Editorial

Les résultats des dernières élections municipales ont fait entrer trois nouveaux maires au TCO.

De Vice-président lors du dernier mandat, Jean-Yves Langenier, maire du Port, est passé Président du Conseil Communautaire. Celui-ci compte ainsi 80% de nouveaux élus que nous vous présentons dans ce numéro de Cinq Communes à La Une.

Dans l'interview qu'il nous a accordée, notre nouveau Président explique qu'une période est indispensable pour faire émerger les points de convergence entre les grandes orientations intercommunales et les programmes de ces nouveaux maires dans leurs communes. Il nous livre aussi la direction générale qu'il souhaite suivre en toutes circonstances et qui est celle d'engager notre territoire sur la voie d'un développement durable privilégiant les énergies renouvelables et expérimentant de nouvelles pratiques citoyennes plus respectueuses de notre environnement et donc de notre avenir.

Dans ce numéro, votre journal intercommunal revient aussi sur la rénovation de la gare routière de Saint-Paul, sur les premiers effets concrets et réussis de la politique culturelle intercommunale mais aussi, sur les questions environnementales habituelles qui sont l'affaire de tous.

DOSSIER

**80%
DE NOUVEAUX
ÉLUS**



Votre nouveau conseil communautaire :

80%

de nouveaux élus

Trois des cinq communes composant votre communauté d'agglomération ont vu leur maire changer aux dernières élections municipales. Conséquence : le conseil communautaire du TCO comporte depuis le 14 avril dernier 80% de nouveaux élus. Cinq communes à la Une a choisi de vous en donner la liste car il semble important que vous sachiez qui va prendre les grandes décisions à venir concernant le territoire de la côte ouest.

Travail préalable pour l'administration : présenter aux nouveaux élus l'ensemble des projets en cours ainsi que la stratégie globale du TCO actée par le projet d'agglomération. « Ce projet d'agglomération est un document stratégique qui permet de fixer les interventions du TCO mais aussi d'en négocier le financement auprès de l'Etat et de la Région. Cette démarche intègre la notion de développement durable, puisqu'elle s'intéresse à toutes les composantes du territoire : économique, sociale et environnementale. Elle nécessite une véritable gouvernance ; ainsi, le projet d'agglomération s'est appuyé sur l'avis des partenaires institutionnels, de la société civile et il a été validé à l'unanimité pour les élus. Dans les mois qui viennent, les nouveaux élus pourront réagir sur ce projet afin de définir les orientations du mandat. Il est d'ailleurs prévu par les textes que ce projet d'agglomération doit être confirmé ou révisé avant la signature d'un nouveau contrat de financement. Cela appelle des débats. Il nous ap-



partient par exemple d'explicitier aux élus quelles politiques publiques sont envisageables derrière un projet comme l'hippodrome, ou rappeler qu'il est vain d'attendre des succès en matière de gestion publique si la collectivité échoue sur la question du logement social », explique Christian Papoussamy, directeur général des services du TCO.

Vaste programme puisque, nos colonnes vous en informent à chaque numéro, ce projet d'agglomération concerne tous les domaines dans lesquels intervient le TCO : aménagement, environnement, développement économique, tourisme, transports, logement, politique de la ville, ou encore culture et sport. Avec, toujours, en filigrane, la nécessaire cohésion avec les politiques communales...



Le TCO et ses cinq communes

Jean-Yves Langenier, Maire du Port, est aussi Président du TCO
 Thierry Robert, Maire de Saint-Leu,
 Huguette Bello, Députée-Maire de Saint-Paul,
 Roland Robert, Maire de La Possession,
 Roland Ramakistin, Maire de Trois-Bassins

Un bureau aux délégations élargies

97 : c'est le nombre d'élus siégeant au conseil communautaire du TCO, l'équivalent du conseil municipal d'une commune. Ce conseil se réunit au moins tous les deux mois. Obtenir le quorum (moitié+ 1) à chaque séance n'est pas évident. Aussi pour alléger le processus de décision, le bureau communautaire qui comprend le Président et 29 Vice-présidents s'est vu confier de nouvelles délégations. Il s'agit, entre autres, de la possibilité de passer les marchés publics jusqu'à hauteur de 2,5 millions d'euros dans les domaines des fournitures et services, et jusqu'à hauteur de 5,1 millions d'euros concernant les travaux.

Le Président :

Jean-Yves Langenier, maire du Port

Le bureau communautaire et ses Vice-présidents
Huguette BELLO, Saint-Paul, 1ère Vice-présidente
Thierry ROBERT, Saint-Leu, 2ème Vice-président
Roland ROBERT, La Possession, 3ème Vice-président
Roland RAMAKISTIN, Trois-Bassins, 4ème Vice-président
Michel SERAPHINE, Le Port, 5ème Vice-président
Josselyn FLAHAUT, Saint-Paul, 6ème Vice-président
Sylviane RIVIERE, La Possession, 7ème Vice-présidente
Philippe LUCAS, Saint-Leu, 8ème Vice-président
Philippe FONTAINE, Trois-Bassins, 9ème Vice-président
Virgil RUSTAN, Le Port, 10ème Vice-président
Jean Guito CRESCENCE, Saint-Paul, 11ème Vice-président
Philippe ROBERT, La Possession, 12ème Vice-président
Georgette MAILLOT, Saint-Leu, 13ème Vice-présidente

Rahiba DUBOIS, Saint-Paul, 14ème Vice-présidente
Afyah MALECK-MAMODE, Le Port, 15ème Vice-présidente
Jean-Luc BEGUE, Saint-Leu, 16ème Vice-président
Patrice LAURIOL, La Possession, 17ème Vice-président
Nadine Lucette PHILOGENE, Saint-Paul, 18ème Vice-présidente
Jean-Marc GAMARUS, Saint-Paul, 19ème Vice-président
Michèle LAMBERT, Le Port, 20ème Vice-présidente
Annie-Claude LALLEMAND, Saint-Leu, 21ème Vice-présidente
Jacques DOBARIA, Le Port, 22ème Vice-président
Cyrille LEBON, La Possession, 23ème Vice-président
Marie-Claire MARCEAU, Saint-Paul, 24ème Vice-présidente
Jean-René BELLON, Le Port, 25ème Vice-président
Jean Robert ADAMA MALATCHIMY, Saint-Paul, 26ème Vice-président
Jean-Claude MELIN, Saint-Paul, 27ème Vice-président
Pierre BOURGOGNE, Trois-Bassins, 28ème Vice-président
Marie-Reine MAGDELEINE, Saint-Paul, 29ème Vice-présidente

Les conseillers communautaires :

Jean-Bernard GRONDIN	Mairie de La Possession	Andrée Josiane BIMA	Mairie de Saint-Paul
Jean-Claude TREPORT	Mairie de La Possession	Marie Yvette HOARAU	Mairie de Saint-Paul
Mireille GERBITH	Mairie de La Possession	Jean Luc NATIO	Mairie de Saint-Paul
Georges KONDOKI	Mairie de La Possession	William Sully SERAPHIN	Mairie de Saint-Paul
Chantale BEGUE	Mairie de La Possession	Gislaine BASQUAISE	Mairie de Saint-Paul
Annise JULIE	Mairie de La Possession	Jean Arthur PAYET	Mairie de Saint-Paul
Charles-Henri ANANELIVOVA	Mairie de La Possession	Pierre Georges Etienne THIEBAUT	Mairie de Saint-Paul
Marie-Andrée PAYET	Mairie de La Possession	Nicole Francine Louise STORCH	Mairie de Saint-Paul
Wilfried SAUTRON	Mairie de La Possession	Jean Claude Michel Pierre MINET	Mairie de Saint-Paul
Franceline ARTHEMISE	Mairie de La Possession	Lynda Marie Lourdes HOARAU	Mairie de Saint-Paul
Solange PERCRULE	Mairie de La Possession	Dominique Jean Luc VIRAMA COUTAYE	Mairie de Saint-Paul
Marie-Thérèse RICA	Mairie de La Possession	Christine GRONDIN	Mairie de Trois-Bassins
Marie-Françoise GARA	Mairie de Saint-Leu	Annie Rose VIDOT	Mairie de Trois-Bassins
Michèle HOARAU	Mairie de Saint-Leu	Joseph NATIVEL	Mairie de Trois-Bassins
Brigitte DALLY	Mairie de Saint-Leu	Maryse FLORESTAN	Mairie de Trois-Bassins
Khaled MOUSSADJEE	Mairie de Saint-Leu	Carole THENOR	Mairie de Trois-Bassins
Jacqueline SILOTIA	Mairie de Saint-Leu	Vanessa MORVILLE	Mairie de Trois-Bassins
Jean Johnny FERRARD	Mairie de Saint-Leu	Sabine LE TOULLEC	Mairie du Port
Marie Annick HAMILCARO	Mairie de Saint-Leu	Michèle PICARDO	Mairie du Port
Marie Claudia PHILIPPE	Mairie de Saint-Leu	Zoubert HARIBOU	Mairie du Port
Jean HIBON	Mairie de Saint-Leu	Ismaël-Issop IBRAHIM	Mairie du Port
Franck Alain DENNEMONT	Mairie de Saint-Leu	Paulette LACPATIA	Mairie du Port
Marie Peggy AURE	Mairie de Saint-Leu	Mémouna PATEL	Mairie du Port
Sylvie COMORASSAMY	Mairie de Saint-Leu	Paule WOLFF	Mairie du Port
Marie Jocelyne REFESSE	Mairie de Saint-Paul	Marc DOREMIEUX	Mairie du Port
Danièle Marie Josée CUSTINE	Mairie de Saint-Paul	Firose GADOR	Mairie du Port
Wilfrid LAPIERRE	Mairie de Saint-Paul	Rita GRIMOIRE	Mairie du Port
Christophe POMEZ	Mairie de Saint-Paul	Olivier HOARAU	Mairie du Port
Gérald Jean Denis INCANA	Mairie de Saint-Paul	Danio RICQUEBOURG	Mairie du Port
Miggy BLUKER	Mairie de Saint-Paul	Naren MAYANDI	Mairie du Port
Sophia ALIBHAYE ACOUJEE	Mairie de Saint-Paul	Jocelyne RAVENNES	Mairie du Port
Marie Rose GRAS	Mairie de Saint-Paul	Carine PALAVASSON	Mairie du Port
Raymond FRANCOISE	Mairie de Saint-Paul	Josian Alex PAVOT	Mairie du Port
Marie Pascaline NEMAZINE	Mairie de Saint-Paul		



Cinq Communes à la Une pose cinq questions à Jean-Yves Langenier, maire du Port et nouveau Président du TCO depuis le lundi 14 avril 2008.

Question 1 : *Président d'une communauté d'agglomération telle que le TCO, cela suppose de nouvelles responsabilités à assumer. Comment entendez-vous exercer cette fonction ?*

Présider aux destinées communautaires des 200 000 habitants de la microrégion Ouest est une tâche exaltante certes mais je ne la conçois qu'à travers une démarche de partage avec les autres maires vice-présidents du TCO, conformément à la philosophie de l'intercommunalité. S'il est évident aux yeux de tous que les communes restent les échelons premiers du développement économique, social et culturel, il n'en demeure pas moins que la vocation de l'intercommunalité est d'assumer un rôle majeur pour le développement de ce territoire considéré comme un bassin d'emploi, un bassin de vie attractif. Notre ambition collective consiste donc à réussir le « mariage » communes/TCO, dans le respect des différences de nos cinq communes. Notre responsabilité est de créer les conditions pour la réussite des arbitrages sur ce territoire fort de ses nombreux atouts mais également contraint par les enjeux qu'il porte.

Question 2 : *Le 14 avril, vous avez été élu président du TCO quasiment à l'unanimité. Comment expliquez-vous ce score ?*

Tout d'abord, la Ville du Port a une longue expérience en matière d'intercommunalité. Cela fait 25 ans cette année que j'ai participé à la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de La Réunion (SIVOM.R.). C'était en septembre 1983. A l'époque, j'étais élu dans l'équipe de Paul Vergès qui était alors maire du Port. Nous avons donc été les pionniers de l'intercommunalité à La Réunion et depuis, la commune du Port a expérimenté plusieurs formes d'intercommunalité. Par ailleurs, nous avons fait la démonstration, notamment au sein du TCO, que le principe de l'unanimité dans la gestion des dossiers était certainement la règle la plus respectueuse des intérêts de chacun dans une démarche collective. Il ne s'agit pas pour autant d'une intercommunalité à minima ou d'un consensus mou, mais bien de la recherche de la meilleure solution, la recherche de l'excellence dans la gestion publique. C'est ce trait de caractère qui doit faire la marque du TCO et j'y veillerai particulièrement.

Question 3 : *Quels sont les défis prioritaires à relever sur le Territoire de la Côte Ouest ?*

Les défis se trouvent à tous les niveaux et le TCO est concerné à plusieurs titres. Par exemple, certaines compétences exigent des périmètres plus larges que les territoires communaux. De plus, les inégalités fiscales et sociales de la microrégion ouest appellent une solidarité financière volontariste et soutenue par tous. Un autre exemple : la rareté de l'espace qui doit conduire chaque maire à participer activement à un aménagement cohérent et maîtrisé du territoire. Nous savons tous que la population aspire à la modernité alors même que La Réunion peine à assurer des besoins élémentaires comme le logement et le transport public. Voilà autant d'enjeux qui interpellent l'intercommunalité et qui marquent l'exercice de ses compétences.

Question 4 : *Quelles priorités souhaitez-vous donner aux projets en cours du TCO ?*

Suite aux élections municipales, trois nouveaux maires ont fait leur entrée au TCO. Notre mission consiste donc à faire émerger les points de convergence entre les grandes orientations intercommunales et les programmes que ces nouveaux maires entendent mettre en œuvre pour le développement de leurs communes respectives. Cette recherche de la cohérence devra également être une préoccupation des communes : faire se rencontrer l'intérêt communal et l'intérêt intercommunal. De ce fait, il est un peu tôt aujourd'hui pour définir concrètement les priorités mais il faut savoir que de nombreuses études ont été menées par le TCO au cours du précédent mandat. Ce travail d'expertise, de réflexion, de prospective, a été réalisé dans la concertation et à le mérite d'exister et de nous permettre de ne pas partir de zéro. Aujourd'hui, il convient, sur la base de ces études, de procéder aux nécessaires arbitrages afin de dégager les meilleures perspectives de développement pour notre territoire. Certains dossiers nécessiteront peut-être d'être adaptés et réactualisés. Je pense cependant que le portefeuille d'études dont nous disposons est suffisamment fourni et étayé pour nous permettre d'aller rapidement de l'avant. Le temps est venu de passer à la phase de réalisation des projets, de concrétiser enfin les ambitions que nous avons pour la population de ce territoire dans le respect bien entendu des priorités de chaque commune. Il convient toutefois de prioriser les fondamentaux que sont les services publics sans pour autant pénaliser les projets créateurs de richesses.

Question 5 : *Votre arrivée à la présidence du TCO sera-t-elle marquée par de grands changements ?*

Ma conception de l'exercice de la présidence ne se traduit pas par une volonté de changer pour simplement marquer une rupture. On ne changera que ce qui mérite d'être changé. Au cours du précédent mandat, j'étais déjà vice-président du TCO et comme les décisions sont prises à l'unanimité, je n'ai aucune raison de renier ce qui a été fait. Par contre, à l'heure où de nouveaux maires sont entrés en fonction, il me semble juste de procéder à certains arbitrages qui peuvent entraîner des changements. Mais je veillerai à ce que les grandes orientations intercommunales continuent d'inspirer notre travail collectif. Je serai également soucieux de la réalisation de certains grands projets dont l'intérêt intercommunal ne souffre aucune réserve. Au terme d'une période préélectorale qui a duré plus d'un an avec les Présidentielles et les Législatives en 2007, il me semble que les communes peuvent maintenant passer à la mise en œuvre des solutions aux problèmes rencontrés. Le partenariat avec la Région et le Département est aujourd'hui plus ouvert, le programme opérationnel européen étant également bouclé. Mais une question demeure : les financements attendus seront-ils au rendez-vous ? Pour ma part, l'impulsion forte que je souhaite donner en tant que président du TCO est d'engager notre territoire sur la voie d'un développement durable qui privilégie les énergies renouvelables, qui expérimente de nouvelles pratiques citoyennes plus respectueuses de notre environnement donc de notre avenir.

Ça se passe à côté de chez vous



De culture aussi, il est question au TCO. Les choses se précisent : les premières opérations sortent les spectacles de leurs lieux dédiés et viennent chez vous. Avec leurs ateliers de pratique.

Rony, petit garçon réunionnais, et Lukasz, marionnettiste toulousain, tiennent un conciliabule. Les autres enfants manifestent bruyamment leur impatience : ils attendent de voir le grand-père et le petit garçon s'animer et prendre vie. Ces deux derniers sont des marionnettes de bois et la scène se passe à la médiathèque Saint-Paul. « Tu dois décider : ta marionnette, aujourd'hui, elle est en forme, de bonne humeur, elle se gratte le nez quand elle réfléchit... » : Lucasz Areski initie les enfants d'une classe de CP de l'école de l'Étang-Saint-Paul à l'art du Théâtre d'objets. Il est à La Réunion à l'occasion du « Leu Tempo Festival » avec son spectacle « Bilboké (s) » et, à l'initiative du TCO, se déplace vers les spectateurs qui ne se rendront pas à Saint-Leu. C'est un succès : écoliers et institutrice sont ravis, « Maîtresse » décide d'ailleurs qu'au dernier trimestre, elle poursuivra l'expérience par la fabrication de marionnettes en classe.

À Dos d'Âne, c'est le spectacle burlesque « En route ma poule », de la compagnie Tamam, qui avait fait quelques jours plus tôt un tabac. « École, extérieur, médiathèque... l'idée consiste à emmener des spectacles « hors les murs », en nous appuyant sur l'expertise professionnelle des opérateurs existant sur le territoire », explique Johny Dennemont.

En 2007, l'opération « Zistwar dan quartié » avait permis de tester la pertinence de l'action. Financée et coordonnée par le TCO, la tournée de la compagnie Baba Sifon, avec son spectacle de contes, « Baramin i gingn pa kap kap dovan kap » était

organisée par le Séchoir dans les cinq communes. Avec l'entremise du Kabardock, la scène conventionnée et spécialisée en programmation jeune public, c'est un spectacle musical intitulé « Prise de Bec » qui s'était déplacé dans les écoles maternelles.

Le test ayant donné satisfaction, 2008 a vu la signature de deux conventions annuelles avec Le Séchoir et le Kabardock. Au premier semestre, la décentralisation s'appuie sur le festival de spectacles de rue organisé par Le Séchoir pour les spectacles « En route ma poule » et « Bilboké(s) ». Retour à une programmation autour du conte et des ateliers d'écriture au deuxième semestre. C'est une quinzaine de dates qui est prévue sur l'année sur le TCO.

Avec le Kabardock, après la musique tzigane de la Kumpania Zelwer en mars-avril, ce sont des représentations du ciné concert Chang (diffusion d'un fil muet mis en musique par le groupe Baron Samedi) qui sont allées à la rencontre du public courant mai. D'autres opérations sont bien sûr prévues pour le second semestre. Plus de vingt représentations seront ainsi proposées pendant l'année sur les différentes communes du TCO.

Et, surprise, si tout se passe bien, trois concerts « hors les murs » devraient être expérimentés. Cinq communes à la Une vous tiendra au courant de la programmation ; renseignez-vous aussi dans vos quartiers. Dorénavant, ça se passe à côté de chez vous.

Opération déchèteries mobiles

Calendriers de collecte

On joue les prolongations

Au **Port** et à **La Possession**, les calendriers de collecte se sont terminés fin juin. Courant juin, un nouveau calendrier vous a été distribué. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2008.



Au **Port**, l'opération se déroulera du 16 juillet au 25 septembre 2008, à raison d'un quartier par semaine. La déchetterie mobile, constituée de plusieurs caissons, sera installée, pendant deux jours dans un quartier différent de la ville. Des médiateurs de l'environnement seront présents sur place pour aider, conseiller et orienter les habitants vers l'emplacement de cette déchetterie mobile. Des kits raticides seront également

À **Saint-Paul**, la commune a lancé depuis le 5 mai dernier une grande opération de lutte contre la leptospirose, la dengue et le chikungunya. Objectif : nettoyer la commune de fond en comble pour éliminer les vecteurs de transmission de ces maladies qui sont les rats et les moustiques. Le service Environnement du TCO s'associe à l'opération et se charge de la partie « déchetterie mobile ». Pendant deux jours, du 5 mai au 23 juin, quatre bennes ont été installées dans 17 secteurs de la commune ; une organisation permettant de balayer l'ensemble des quartiers. Déchets végétaux, encombrants, gravats et ferraille : quatre caissons pour un tri à l'image de ce qu'il est possible de faire toute l'année dans les centres de propreté fixes

distribués à cette occasion. « Le déchet attire le déchet. Nous avons profité de l'opération pour embellir les sites de dépôts sauvages et ainsi éviter qu'ils ne redeviennent quelques temps après notre passage des dépôts sauvages », explique Frédéric Touzet, responsable Exploitation au pôle Environnement du TCO.

du territoire. Il a été également possible de déposer les pneus usagés. Devant chez vous, vous avez pu sortir vos épaves de voitures. Les personnes à mobilité réduite ont eu la possibilité de se faire aider par les agents de la commune en appelant au numéro vert du TCO : 0 800 605 605.

« Les déchets attirent le déchet. La commune a profité de l'opération pour embellir quelques sites de dépôts sauvages que nous avons résorbés et ainsi évité qu'ils ne reviennent quelques temps après notre passage des dépôts sauvages », explique Frédéric Touzet, responsable Exploitation au pôle Environnement du TCO.

Gare routière de Saint-Paul

Début des travaux en Août

Deux millions de voyageurs par an environ : la gare routière de Saint-Paul ne peut plus gérer le flux sans cesse croissant de personnes et de véhicules. Bonne nouvelle : les travaux d'extension et de rénovation commencent en Août. Le début de la fin des ennuis.



Bois de Nêfles en car Eolis, gare routière de Saint-Paul puis Saint-Gilles en car jaune. C'est le trajet quotidien de Laurence, 38 ans, pour se rendre au travail : « il me faut à peu près 1h30 pour arriver au boulot mais, parfois, au retour, j'attends ma correspondance 2h ».

Les conditions d'attente sont rudimentaires et le sourire de la Saint-Pauloise s'agrandit en apprenant que dans un an, elle attendra son bus dans une gare entièrement rénovée.

Serge, chauffeur de Car jaune, a un avis tranché : « c'est insupportable. Quand tous les bus arrivent en même temps, des embouteillages se forment dans la gare et on frôle les passagers ».

Isabelle travaille au Point Informations du réseau Car Jaune depuis huit ans : « la gare est sale et trop petite. Il arrive souvent que les passagers ratent leur bus car, comme il n'y a pas assez de quais d'embarquement et de débarquement, les véhicules ne sont jamais garés au même endroit ». Chez Eolis, Cyril est

à la billetterie depuis 11 ans : « à mon arrivée, l'enrobé de la gare a été rénové et depuis, plus rien. Il faut de la place ainsi que des sanitaires dignes de ce nom et une salle de repos pour les chauffeurs ».

« Plus de confort, plus de sécurité, plus de services et une meilleure accessibilité vers le centre-ville : les travaux de rénovation et d'extension doivent durer un an. Une gare temporaire sera aménagée rue Mangalon pour les véhicules du réseau Eolis ; les cars jaunes eux se prendront sur la Chaussée Royale », explique Daniel Thebault, directeur des Transports du TCO. À la création du TCO, le dossier a été transféré de la commune de Saint-Paul à la communauté d'agglomération. Il a fallu déterminer les besoins, choisir architecte et maître d'œuvre, décider d'une solution pour que le service continue pendant le chantier, trouver de la place en acquérant deux parcelles de terrain supplémentaires. Cela valait le coup d'attendre, le résultat est prometteur.

Les dates à retenir

- Début des travaux : Août 2008
- Ouverture de la gare routière provisoire : fin novembre 2008

Un fléchage, une communication ciblée sont prévus pour informer les passagers et surtout leur indiquer où prendre leur bus.

- Achèvement des travaux de rénovation et d'extension de la gare routière : juillet 2009.

Quoi de neuf ?

Les plans de la nouvelle gare routière répondent aux problèmes justement posés par les usagers, professionnels et passagers, dans notre article. Merci à tous pour leur patience, le « cauchemar » est bientôt fini. La nouvelle gare comportera :

- un quai de dépose passagers unique
- 22 quais de départ pour les véhicules Eolis et Car Jaune
- un sens de circulation privilégié pour les grands véhicules qui pourront stationner
- un accès supplémentaire par la rue Mangalon, un autre pour les piétons et les vélos par une ruelle qui les emmènera en deux minutes au centre-ville
- des locaux rénovés de fond en comble, avec un étage aménagé, un commerce supplémentaire et une partie centrale abritée
- quatre unités sanitaires toutes neuves
- un local à vélos : pour stationner, louer, faire réparer, emprunter un vélo taxi.



Cyber-bases

La e-administration pour tous

TCO, associations et administrations s'associent pour faire découvrir l'informatique aux personnes les moins en rapport avec les nouvelles technologies. Reportage à la cyber-base du Port avec Carole, Marie-Andrée et les autres.

Trois partenaires et des acteurs. Les acteurs sont Carole, Marie-Andrée et leurs autres compagnons handicapés. La cyber-base du Port, le premier partenaire, a une mission : amener à l'informatique les personnes les plus éloignées de l'outil technologique. La Caisse d'Allocations Familiales, le second partenaire, poursuit son propre objectif : améliorer la qualité de son service et inciter les allocataires à faire certaines de leurs démarches en ligne. Liaison, comme son nom l'indique, procure le lien indispensable. C'est cette association qui a regroupé les acteurs et a organisé leur transport jusqu'à la médiathèque du Port.

Au programme de cette première rencontre : convaincre. L'appréhension est tangible : certains ne se sentent pas capables. « Moi, j'ai triplé ma troisième, je suis nulle, archi-nulle. Ça va être comme à l'école ? », demande Carole. Juanito Saïdou, responsable des Cyber-bases du TCO, la rassure : « le mot « formation » est banni ici. Nous sommes là pour apprendre à utiliser l'outil informatique de manière simple et conviviale. Même si ça doit prendre un an ou deux ans, les animateurs seront toujours là pour vous aider et c'est entièrement gratuit ».

Autre inquiétude : le site Internet de la CAF permet d'imprimer une attestation, d'envoyer un mail, de consulter son dossier... « On ne verra plus de technicien, alors. Et si on a un problème ? ». « Vous n'êtes pas obligés de changer vos habitudes. C'est juste un moyen supplémentaire et facile d'avoir rapidement des réponses. Cela limite aussi les déplacements : en une fois, vous pouvez résoudre vos problèmes auprès de la CAF, des impôts, des Assedic, etc », rassure Elodie Savignan, l'assistante sociale de la CAF.

Pour Sylvie Hoarau, conseillère d'intégration sociale et socioprofessionnelle des travailleurs handicapés de l'association Liaison, l'opération est positive à 100%. « Nos adhérents ont souvent des retards dans leurs déclarations et donc des retards dans leurs paiements de l'Allocation Adulte Handicapé avec les difficultés financières que cela suppose. L'outil Cyber-base va leur faciliter la vie, optimiser leur autonomie et les faire sortir de chez eux, de leur isolement. À la fin du programme, nous leur délivrerons un petit diplôme ! J'y tiens beaucoup car je me bats sans cesse pour la valorisation de la personne handicapée ! ».

La main de Marie-Andrée, atteinte d'une maladie génétique évolutive depuis 12 ans, est hésitante sur la souris, mais l'animateur est là pour la guider. Son sourire, par contre, est éclatant : « je n'avais jamais touché un ordinateur, ça me plaît beaucoup. C'est enrichissant, on peut apprendre plein de choses et faire des recherches sur notre maladie ». Elle, c'est sûr, aura été convaincue et s'est inscrite pour la suite des séances : une par semaine pendant un mois et demi dont deux animées par un technicien de la CAF.

Contact : Juanito Saïdou, 0692 20 43 50.

D'autres opérations avec d'autres associations et institutions sont prévues.



La e-administration, ça sert à quoi ?

Faire une demande de bourse ou de logement étudiant, obtenir un acte d'état civil, payer ses impôts, pointer au chômage, s'inscrire à un concours sans savoir à se déplacer ou téléphoner...

La plupart des institutions publiques ont leur site Internet. Il n'est pas toujours évident de s'y retrouver, les animateurs des Cyber-bases et des cyber-bus du TCO sont formés et payés pour vous aider à vous faciliter la vie. Alors, n'hésitez plus.

Le site du TCO, www.tco.re, propose une rubrique E-services, puis Service Public, qui récapitule les formulaires téléchargeables, les démarches en ligne possibles et d'autres nombreuses informations. Service Public est le guide de référence en ligne des droits et démarches de l'administré.

Juin 2008


Directeur de la Publication :
Christian Papoussamy

Rédaction : Isabelle Boursier

Crédit Photographique :
Sakara Press/William Childéric
TCO

Réalisation : Zanzibar

Impression : ICP ROTO

 Papier Recyclé

N°ISSN 1771-7582

Dépôt légal : xxxxxxxxxx



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

B.P. 49 - 97822 LE PORT CEDEX

TÉL.: 02-62-32-12-12 - FAX.: 02-62-32-22-22

COURRIER@TCO.RE - WWW.TCO.RE